Image not found or type unknown

Résiliation location garage

Par **titi1807_old**, le **15/10/2007** à **10:03**

Bonjour,
je loue depuis bientot 2ans un garage que je n'utilise plus depuis 9mois à cause d'un déménagement. Ce garage est un box fermé qui est situé dans un sous-sol fermé.
Je sais que le préavis est de 3mois avant la date d'anniversaire.
Le problème est que la porte éléctrique de ce garage ne marche quasiment jamais, et la lumière encore moins (sur 1ans, 5mois de coupure de lumière). D'ailleurs, presque plus personne ne se gare dedans vu qu'il est impossible de voir à 1m la nuit en tout cas.

Je loue ce garage par le biais d'une agence immobilière, est-elle tenue de m'envoyer un courier quelque temps avant la date d'anniversaire du bail?
Et puis-je résilier malgré tout pour les désagréments causés?

Merci pour votre réponse.
Stéphane

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés